

Forum 2022 de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle

Promouvoir le dialogue transnational entre les systèmes judiciaires

16 – 18 novembre 2022

Programme

Règles applicables au Forum

Afin de promouvoir un dialogue ouvert entre les juges, le Forum de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle appliquera la règle de Chatham House. Les participants seront libres d'utiliser les informations échangées pendant le Forum, mais ni l'identité ni l'appartenance des conférenciers, ni celle de tout autre participant, ne pourront être révélées.

Les conférenciers prendront la parole à titre personnel, en exprimant leurs propres opinions et points de vue, qui ne seront pas nécessairement ceux du Secrétariat ou des États membres de l'OMPI.

Il n'y aura pas de diffusion publique du Forum sur le Web.

Remerciements

Les travaux de l'Institut judiciaire de l'OMPI sont encadrés par le Conseil consultatif des juges de l'OMPI, à savoir :

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale de l'Australie à Sydney (Australie) (présidente); Colin BIRSS, juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni); Souad EL FARHAOUI, juge et directrice de la formation à l'Institut supérieur de la magistrature, Rabat (Maroc); Klaus GRABINSKI, juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne); LI Jian, vice-président, Division des droits de propriété intellectuelle, Cour suprême du peuple, Beijing (Chine); Tati MAKGOKA, juge à la Cour suprême d'appel, Bloemfontein (Afrique du Sud); Max Lambert NDÉMA ELONGUÉ, magistrat, directeur adjoint chargé du contentieux administratif, des litiges financiers et comptables, Ministère de la justice, Yaoundé (Cameroun); Lyudmila NOVOSELOVA, présidente du Tribunal de la propriété intellectuelle, Moscou (Fédération de Russie); Kathleen M. O'MALLEY, ancienne juge à la Cour d'appel du circuit fédéral, Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique); SHITARA Ryuichi, ancien président de la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon); Maitree SUTAPAKUL, président de la Cour d'appel des affaires spécialisées, Bangkok (Thaïlande); et Ricardo Guillermo VINATEA MEDINA, juge à la septième chambre spécialisée du contentieux administratif, Haute Cour de justice de Lima (Pérou).

Mercredi 16 novembre

8 h 00 – 9 h 00

Inscription

9 h 00 – 9 h 20

Ouverture

Daren TANG, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie); présidente du Conseil consultatif des juges de l'OMPI

Maîtresse de cérémonie

Nahal ZEBARJADI, juriste, Institut judiciaire de l'OMPI

9 h 20 – 10 h 00

Séance n° 1 : Rôle de l'appareil judiciaire dans la promotion d'écosystèmes équilibrés et efficaces en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de création

Animatrice

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie)

Intervenants

Sam GRANATA, juge à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg)

Kathleen M. O'MALLEY, ancienne juge à la Cour d'appel du circuit fédéral, Washington (États-Unis d'Amérique)

Prathiba M. SINGH, juge à la Haute Cour de New Delhi (Inde)

Points à débattre

- Les tribunaux doivent-ils chercher à encourager l'innovation? Si oui, comment?
- Trouver le juste équilibre entre l'intérêt général et les droits privés en matière de propriété intellectuelle
- Les limites du pouvoir judiciaire
- Nouveaux problèmes rencontrés par les juges

Arrêts de référence

- Cour suprême de l'Inde [2019] : *Monsanto Technology LLC c. Nuziveedu & Ors.*, 3SCC 381
- Haute Cour de Delhi (Inde) [2015] : *Merck Sharp & Dohme Corpn. c. Glenmark Pharmaceuticals*, FAO(OS) 190/2013
- Haute Cour de Delhi (Inde) [2015] : *Vifor International Ltd. c. Competition Commission of India*, W.P.(C) 11263/2022
- Commission d'appel de la propriété intellectuelle, Chennai (Inde) [2013] : *Bayer Corporation c. Natco Pharma Ltd. & ors.*, OA/35/2012/PT/MUM

10 h 00 – 10 h 45 **Invités de marque : L'intelligence artificielle et son rôle dans la prise de décisions judiciaires**

Intervenants

Andrew CHRISTIE, professeur à l'Université de Melbourne (Australie)

Abeline Dorothea REILING, ancienne juge principale au Tribunal de district d'Amsterdam (Pays-Bas)

Articles de référence

- Bell, F., Bennett Moses, L., Legg, M., Silove, J. et Zalnieriute, M. (2022). *AI Decision-Making and the Courts: A Guide for Judges, Tribunal Members and Court Administrators*. Australasian Institute of Judicial Administration
- Christie, A. (2021). Automatic Resolution of Domain Name Disputes. *Natural Legal Language Processing Workshop 2021*, 228-238
- Reiling, A.D. (2020). Courts and Artificial Intelligence. *International Journal for Court Administration*, 11(2), 8

10 h 45 – 11 h 15 **Pause-café**

11 h 15 – 12 h 45 **Séance n° 2 : Brevets et nouvelles technologies**

Animateur

Colin BIRSS, juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

Intervenants

Scott BOALICK, juge administratif en matière de brevets, Commission des audiences et recours en matière de brevets, Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, Alexandria (États-Unis d'Amérique)

Stephen BURLEY, juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie)

Caroline SOMESOM TAUk, juge fédérale, Tribunal fédéral régional de la deuxième région, Rio de Janeiro (Brésil)

Ketevan TSINTSADZE, juge à la Cour suprême de Géorgie, Tbilissi (Géorgie)

Points à débattre

- Présentation des principales affaires de brevets dans le domaine des nouvelles technologies
- Qualité d'inventeur et conditions de brevetabilité pour les inventions produites au moyen de l'intelligence artificielle
- Conséquences des nouvelles technologies sur le système des brevets

Arrêts de référence

- Cour fédérale d'Australie [2022] : *Commissioner of Patents c. Thaler* [2022] FCAFC 62
- Haute Cour d'Australie [2022] : *Aristocrat Technologies Australia Pty Ltd c. Commission of Patents* [2022] HCA 29
- Cour fédérale de Rio de Janeiro (Brésil) [2016] : *North Carolina State University c. Instituto Nacional da Propriedade Industrial (INPI)*, affaire n° 0162125-81.2016.4.02.5101/RJ
- Cour suprême de Géorgie (chambre administrative) [2021] : affaire n° BS-1224 (k-19)
- Cour suprême de Géorgie (chambre administrative) [2013] : affaire n° BS-424-413 (g-13)
- Tribunal des brevets, tribunal de comté d'Angleterre et du Pays de Galles (actuellement Division de la Chancellerie de la Haute Cour) (Royaume-Uni) [2013] : *AP Racing Ltd c. Alcon Components Ltd* [2013] EWPC 3
- Cour d'appel d'Angleterre et du pays de Galles (Royaume-Uni) [2021] : *Thaler c. Comptroller General of Patents Trade Marks and Designs* [2021] EWCA Civ 1374
- Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique [2022] : *Thaler c. Vidal*, 43 F.4th 1207

12 h 45 – 14 h 15 **Pause déjeuner**

14 h 15 – 15 h 30 **Séance n° 3 : Droit d'auteur et nouvelles technologies**

Animateur

David UNTERHALTER, juge par intérim à la Cour constitutionnelle de Johannesburg (Afrique du Sud)

Intervenants

Édynson Francisco ALARCÓN POLANCO, président de la chambre civile et commerciale de la Cour d'appel de district, Santo Domingo (République dominicaine)

Aroldo W. QUIROZ MONSALVO, président de la Cour suprême de Colombie, Bogotá (Colombie)

YAN Jing, juge à la Division des droits de propriété intellectuelle, Cour populaire suprême de Chine, Beijing (Chine)

Hasan Kadir YILMAZTEKIN, juge, chef et professeur associé en matière de propriété intellectuelle au département des affaires étrangères, Académie de Justice de Türkiye, Ankara (Türkiye)

Points à débattre

- Présentation des principales affaires de droit d'auteur dans le domaine des nouvelles technologies
- Paternité de l'œuvre et existence d'un droit d'auteur dans les œuvres produites au moyen de l'intelligence artificielle
- Logiciels libres et usage loyal

Arrêts de référence

- Cour populaire du district de Shenzhen, province du Guangdong (Chine) [2019] : *Shenzhen Tencent c. Shanghai Yingxun*, affaire n° Yue 0305 Min Chu n° 14010
- Cour suprême de Colombie, chambre civile [2021] : *Carlos Enrique Estupiñán Monje, Softpymes SAS et Germán Alberto Restrepo Fernández c. Pablo Enrique, Fernando Otoy Domínguez, et Sistemas de Información Empresarial SA -SIESA-*, affaire n° SC3179-2021
- Cour suprême de la République dominicaine, chambre civile et commerciale [2017] : *Allegro Resorts Dominicana S.A. c. Víctor Eduardo Saladi Meneses*, affaire n° 1668
- Cour constitutionnelle de l'Afrique du Sud [2022] : *Blind SA c. Minister of Trade, Industry and Competition and Others* [2022] ZACC 33
- Cour de cassation de Türkiye, onzième chambre civile [2017] : affaire n° 2017/1563
- Cour de cassation de Türkiye, onzième chambre civile [2017] : affaire n° 2017/2724
- Cour de cassation de Türkiye, grande chambre [2021] : affaire n° 2021/1228

15 h 30 – 16 h 00 **Pause-café**

16 h 00 – 17 h 30 **Séance n° 4 : Mesures provisoires dans les litiges de propriété intellectuelle (Première partie)**

Animateur

David UNTERHALTER, juge par intérim à la Cour constitutionnelle de Johannesburg (Afrique du Sud)

Intervenants

Rafael Francisco BARREIRO, juge à la Cour d'appel nationale en matière commerciale, Buenos Aires (Argentine)

Nnamdi DIMGBA, juge à la Haute Cour fédérale, Abuja (Nigéria)

Atef Mohamed Ahmed EL SISI, juge à la Cour d'appel économique, Le Caire (Égypte)

Klaus GRABINSKI, juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne)

Luis Antonio SOLER PASCUAL, juge à la Haute Cour provinciale d'Alicante (Espagne)

Points à débattre

- Conditions d'octroi des mesures provisoires
- Injonctions *ex parte*
- Gérer la complexité de la technologie et l'urgence

Arrêts de référence

- Tribunal fédéral en matière civile et commerciale – Première chambre, Argentine [2021] : *Ríos, Matías Federico c. Mercado McCann S.A.*
- Tribunaux économiques du Caire (Égypte) [2021] : affaire n° 2538
- Tribunaux économiques du Caire (Égypte) [2020] : affaire n° 195
- Cour d'appel, Division judiciaire d'Ilorin (Nigéria) [2015] : *Gallaher Ltd. c. British American Tobacco (Nig.) Ltd & Ors*, 13 NWLR (PART 1476) 325/ (2014) LPELR-24333 (CA)
- Haute Cour provinciale d'Alicante (Tribunal des marques de l'Union européenne), Espagne [2022] : décision n° 31/22
- Cour de justice de l'Union européenne [2022] : *Phoenix Contact GmbH & Co. KG c. HARTING Deutschland GmbH & Co. et al.*, affaire n° C-44/21

17 h 30

Photo de groupe suivie d'une réception

Jeudi 17 novembre

9 h 00 – 10 h 15

Séance n° 5 : Mesures provisoires dans les litiges de propriété intellectuelle (Deuxième partie)

Animateur

Colin BIRSS, juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

Intervenants

Simon FOTHERGILL, juge à la Cour fédérale du Canada, Ottawa (Canada)

LI Jian, vice-président de la Division des droits de propriété intellectuelle, Cour populaire suprême, Beijing (Chine)

Max Lambert NDÉMA ELONGUÉ, magistrat, directeur adjoint chargé du contentieux administratif, des litiges financiers et comptables, Ministère de la justice, Yaoundé (Cameroun)

Aidelena PEREIRA VÉLIZ, juge à la troisième Haute Cour en matière de concurrence et de protection des consommateurs, première circonscription judiciaire, Panama (Panama)

Points à débattre

- Charge de la preuve
- Engagements croisés en matière de dommages-intérêts
- Considérations territoriales
- Rôle de l'intérêt général et de la proportionnalité

Arrêts de référence

- Tribunal commercial de Cotonou (Bénin) [2021] : *Société Phoenix International Sarl c. Chitou Zoul-Fadil et al.*, n° 065/21/CJ/SI/TCC
- Cour suprême du Canada [2017] : *Google Inc. c. Equustek Solutions Inc.*, 2017 SCC 34
- Haute Cour populaire du Jiangsu (Chine) [2008] : *Jiangsu Baite Import and Export Trade Co., Ltd. and Jiangsu Huai'an Kangbaite Carpet Co., Ltd. c. M. Xu*, affaire n° SMSZZ n° 71
- Troisième Haute Cour, première circonscription judiciaire du Panama [2019] : affaire n° 08-08-01-10 -3-214402019

10 h 15 – 11 h 30 **Séance n° 6 : Les injonctions dans l'environnement numérique***Animateur*

Richard MEADE, juge à la Haute Cour de justice d'Angleterre et du Pays de Galles (Division de la chancellerie), Londres (Royaume-Uni)

Intervenants

Óscar Alberto ESTRADA CHAVEZ, juge auprès de la Chambre spécialisée en propriété intellectuelle, Tribunal administratif fédéral, Mexico (Mexique)

Daniel SEVERINSSON, juge au Tribunal des brevets et du commerce, Tribunal de district de Stockholm (Suède)

Prathiba M. SINGH, juge à la Haute Cour de New Delhi (Inde)

Ricardo Guillermo VINATEA MEDINA, juge à la septième chambre spécialisée du contentieux administratif, Haute Cour de justice de Lima (Pérou)

Points à débattre

- Injonctions dynamiques de blocage de sites
- Injonctions globales
- Injonctions de blocage géographique
- Détermination du lieu de l'infraction à l'ère de l'Internet

Arrêts de référence

- Haute Cour de Delhi (Inde) [2019] : *Swami Ramdev and Anor c. Facebook, Inc and Ors*, CS (OS) 27/2019
- Haute Cour de Delhi (Inde) [2019] : *UTV Software Communication Ltd and Ors c. 1337X.To and Ors*, CS (COMM) 724/2017
- Haute Cour de Delhi (Inde) [2022] : *Dabur India Limited c. Ashok Kumar and Ors*, CS (COMM) 135/2022
- Cour suprême de justice de la Nation (Mexique) [2017] : Deuxième chambre, 2017, D.A. 1/2017, Alestra, S de R.L de C.V.
- Première Cour pénale des douanes, des services fiscaux, de la propriété intellectuelle et de l'environnement du département de Lima (Pérou) [2018] : *Disney Enterprise Inc DEI, Sony Pictures Television Inc, Universal City Studios LLC and Others represented by the Motion Picture Association of America c. Manrique Agüero and Others*, affaire n° 00527-2018
- Cour d'appel des brevets et des marchés, Suède [2020] : *AB Svensk Filmindustri et al. c. Telia Sverige AB*, affaire n° PMT 13999-19
- Cour d'appel d'Angleterre et du pays de Galles (Royaume-Uni) [2002] : *Menashe Business Mercantile Ltd c. William Hill Organisation Ltd* [2002] EWCA Civ 1702
- Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles (Royaume-Uni) [2013] : *Paramount Home Entertainment International Ltd c. British Sky Broadcasting Ltd* [2013] EWHC 3479 (Ch)
- Cour suprême (Royaume-Uni) [2018] : *Cartier International AG c. British Telecommunications Plc* [2018] UKSC 28
- Cour d'appel d'Angleterre et du pays de Galles (Royaume-Uni) [2021] : *TunelIn Inc c. Warner Music UK Ltd and Anor* [2021] EWCA Civ 441

11 h 30 – 12 h 00 **Pause-café**

12 h 00 – 12 h 30 **Activités du Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI**

Ignacio DE CASTRO, directeur, Division des litiges relatifs à la propriété intellectuelle et des relations extérieures, Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

12 h 30 – 14 h 00 **Pause-déjeuner**

14 h 00 – 14 h 15 **Action de l'OMPI auprès des autorités judiciaires**

MIN Eun-Joo, directrice de l'Institut judiciaire de l'OMPI

14 h 15 – 15 h 30 **Séance n° 7 : Méthodes modernes de gestion des affaires de propriété intellectuelle**

Animateur

Stephen BURLEY, juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie)

Intervenants

Paul KIHWELO, juge à la Cour d'appel de Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)

Maria Rowena MODESTO-SAN PEDRO, juge associée à la Cour d'appel fiscale, Quezon City (Philippines)

Ifa SUDEWI, vice-présidente au tribunal de grande instance de Pontianak (Indonésie)

Points à débattre

- Gestion des litiges en matière de propriété intellectuelle saisis devant la justice (par exemple, questions, preuves concernant les faits et les expertises, demandes incidentes et communication des pièces)
- Comment les tribunaux encouragent les juges à adopter une approche cohérente de la gestion des litiges en matière de propriété intellectuelle?

15 h 30 – 16 h 00 **Pause-café**

16 h 00 – 17 h 20 **Séance n° 8 : Rédaction de jugements dans les affaires de propriété intellectuelle**

Animatrice

Zane PĒTERSONE, juge à la Cour suprême, Riga (Lettonie)

Intervenants

Souad EL FARHAOUI, juge et directrice de la formation, Institut supérieur de la magistrature, Rabat (Maroc)

Stephane JACKSON-HAISLEY, juge à la Cour suprême, Kingston (Jamaïque)

Irina KALASHNIKOVA, juge à la Cour suprême de la République du Kazakhstan, Astana (Kazakhstan)

Kathleen M. O'MALLEY, ancienne juge à la Cour d'appel du circuit fédéral, Washington (États-Unis d'Amérique)

TSUNO Michinori, juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon)

Points à débattre

- Caractère distinctif d'un jugement en matière de propriété intellectuelle
- Éléments d'un bon jugement
 - Exposition des faits
 - Établissement de la loi
 - Prise en considération d'avis d'experts divergents
 - Énonciation de la conclusion
- Éléments de style – clarté, cohérence et concision

Arrêts de référence

- Cour suprême de la Jamaïque [2022] : *Cabel Stephenson c. Doreen Hibbert, Cressida Rattigan et Leba Thomas*, affaire n° JMSC Civ. 65
- Haute Cour de la propriété intellectuelle du Japon (formation collégiale) [2018] : affaire n° 2016 (Gyo-Ke) 10182, 10184
- Cour suprême du Kazakhstan [2017] : affaire n° 3 м-281(2)-17
- Cour de cassation du Maroc, Chambre de commerce [2019] : *Saint Mark Limited c. Lispadon* affaire n° 14/3/1/2018
- Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique [2012] : *Byrne c. Wood, Herron & Evans, LLP*, 676 F.3d 1024
- Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique [2012] : *Coach Services, Inc. c. Triumph Learning LLC*, 668 F.3d 1356
- Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique [2014] : *PAR Pharmaceutical, Inc. c. TWI Pharmaceuticals, Inc.*, 773 F.3d 1186
- Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique [2020] : *Valeant Pharmaceuticals North America LLC c. Mylan*, 978 F.3d 1374

17 h 20 – 17 h 30 **Clôture**

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie); présidente du Conseil consultatif des juges de l'OMPI

Marco ALEMÁN, sous-directeur général, Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation de l'OMPI

Vendredi 18 novembre

Programme culturel (facultatif)

- 10 h 00 – 11 h 30 Visite guidée de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
- 14 h 00 – 16 h 00 Visite guidée du Musée Patek Philippe
- 15 h 00 – 18 h 00 Visite guidée du CERN

Conférenciers



**Édynson Francisco
ALARCÓN POLANCO**

**Président de la
chambre civile et
commerciale de la Cour
d'appel de district,
Santo Domingo
(République
dominicaine)**

Le juge Alarcón Polanco est président de la chambre civile et commerciale de la Cour d'appel de district de Santo Domingo. Il a exercé auparavant des fonctions de juge dans plusieurs tribunaux, à partir de 1998.

M. Alarcón est également président de l'Association dominicaine du droit international privé, ainsi que professeur et coordinateur du département de droit privé et administratif de l'École nationale de la magistrature (ENJ). Il est en outre professeur de procédure civile à l'Universidad Iberoamericana (UNIBE) et à la Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra (PUCMM). Il est auteur de plusieurs publications en matière de propriété intellectuelle, de droit international privé et de droit civil, notamment "Manual de derecho de autor dominicano", "Comentarios a la Ley sobre Derecho Internacional Privado de la República Dominicana" et "Los recursos del procedimiento civil".

Le juge Alarcón est titulaire d'un diplôme magna cum laude de l'Universidad Central del Este (UCE) et d'une maîtrise de droit de la propriété intellectuelle de l'Universidad Carlos III de Madrid (2006-2007). Il a obtenu des spécialisations en droit commercial, à l'École judiciaire de Barcelone (2004), et en formation judiciaire intégrale à l'ENJ (2002-2004).



**Rafael Francisco
BARREIRO**

**Juge à la Cour d'appel
nationale en matière
commerciale, Buenos
Aires (Argentine)**

Le juge Barreiro siège à la Cour nationale d'appel en matière commerciale, chambre F, depuis 2009, et a statué dans de nombreux recours en matière de propriété intellectuelle. Avant d'occuper son poste actuel, il a été greffier et juge de première instance entre 2004 et 2009.

Il est professeur associé de droit de la consommation et des affaires (depuis 1992) et de droit privé (depuis 1997) à la faculté de droit de l'université nationale Lomas de Zamora, professeur associé de droit privé (depuis 2016) à l'université nationale José C. Paz et professeur adjoint de droit commercial (de 1988 à 2019) à l'université de Buenos Aires. Dans ce dernier poste, il a enseigné le droit de la propriété intellectuelle. Il a également enseigné au troisième cycle dans des universités d'Argentine et d'autres pays.

Le juge Barreiro est l'auteur de plus de 75 chapitres de livres et articles dans des publications nationales et étrangères. Il a donné des conférences dans plus de 150 conférences et congrès, en Argentine et à l'étranger.

Le juge Barreiro a reçu son diplôme de droit de l'université de Buenos Aires en 1985. Il a obtenu un diplôme de spécialiste en droit procédural de l'université notariale d'Argentine en 1988, ainsi qu'un diplôme de spécialiste en gouvernance d'entreprise de l'université de Castille-La Manche en 2010.



Annabelle BENNETT

Ancienne juge à la Cour fédérale d'Australie, Sydney (Australie)

Jusqu'en mars 2016, la juge Annabelle Bennett a été juge à la Cour fédérale de l'Australie, siégeant dans de nombreuses affaires de propriété intellectuelle en première instance et en appel. Elle a également siégé en tant que juge suppléante de la Cour suprême du Territoire de la Capitale australienne. Avant sa nomination à la Cour fédérale, Mme Bennett exerçait en tant qu'avocate principale spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Mme Bennett a également exercé les fonctions de présidente du Tribunal du droit d'auteur de l'Australie, de présidente du Conseil national australien pour la santé et la recherche médicale et de vice-présidente de la Cour administrative d'appel australienne. L'on compte parmi ses nominations actuelles les titres de : rectrice de l'Université de Bond; présidente du Conseil de lutte contre la discrimination de la Nouvelle-Galles-du-Sud; arbitre au Tribunal arbitral du sport; présidente de Land Services SA; présidente de l'Organisation australienne pour la science et la technologie nucléaire; membre de l'Institut GARVAN pour la recherche médicale; membre de l'organisation Chief Executive Women; et membre du Conseil consultatif de la Faculté de droit de l'Université chinoise de Hong Kong.

Mme Bennett est titulaire d'un doctorat de biochimie, d'un diplôme de droit ainsi que d'un doctorat honorifique de l'Université de Nouvelle-Galles-du-Sud et de l'Université nationale australienne.



Colin BIRSS

Juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

M. Colin Birss a été nommé juge à la Cour d'appel de l'Angleterre et du Pays de Galles et Deputy Head of Civil Justice en 2021.

M. Birss a été admis au barreau de l'Angleterre en 1990 où il a exercé dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle. Il a été promu conseiller de la Reine en 2008. En 2010, il a quitté le barreau pour devenir juge de ce qui est aujourd'hui le tribunal de la propriété intellectuelle pour les entreprises et président du tribunal du droit d'auteur du Royaume-Uni. En 2013, il a été nommé à la Haute Cour de justice (cour de la chancellerie), où il a siégé dans les chambres du droit des affaires et de la propriété foncière, et en 2019, il est devenu premier juge au tribunal des brevets.

M. Birss a obtenu un diplôme de métallurgie et de sciences des matériaux du Downing College de Cambridge, et a suivi sa formation juridique à la City University de Londres.



Scott BOALICK

Juge administratif en matière de brevets, Commission des audiences et recours en matière de brevets, Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, Alexandria (États-Unis d'Amérique)

Le juge Boalick dirige la Commission des audiences et recours en matière de brevets de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO). La Commission mène des procès après délivrance, y compris des révisions inter partes, des révisions après délivrance, des révisions de brevets couverts portant sur une méthode commerciale et des procédures pour détournement, et entend les appels de décisions défavorables des examinateurs dans les demandes de brevet et les procédures de réexamen. Le juge Boalick a été nommé à la Commission en 2007 et a exercé un certain nombre de fonctions judiciaires avant de devenir juge administratif.

Avant de rejoindre l'USPTO, le juge Boalick a travaillé comme conseil en brevets pour le Ministère de la marine à la division Carderock du Naval Surface Warfare Center et au laboratoire Dahlgren du Naval Surface Warfare Center. Auparavant, il a également exercé au sein du cabinet Fish & Richardson à Washington, où il a conseillé des clients sur la protection de la propriété intellectuelle, a porté en justice des affaires de violation de brevets, et a rédigé et instruit des demandes de brevet dans divers domaines techniques. Auparavant, le juge Boalick a été greffier auprès de l'honorable Alvin A. Schall de la Cour d'appel des États-Unis d'Amérique pour le circuit fédéral.

Le juge Boalick a commencé sa carrière comme officier dans la marine américaine. Après son service actif, il a travaillé comme ingénieur en systèmes radar à la Technology Service Corporation.

Il est titulaire d'un diplôme de juris doctor avec distinction obtenu auprès de la Georgetown University Law Center où il a été rédacteur en chef des notes et commentaires du Georgetown Law Journal et a reçu le Leon Robbin Patent Award. Il a obtenu un M.S.E. en ingénierie des systèmes et un B.S.E. en ingénierie électrique, avec distinction, auprès de l'Université de Pennsylvanie.



Stephen BURLEY

Juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie)

Le juge Burley siège à la Cour fédérale de l'Australie depuis 2016. En sa qualité de juge dans le domaine de la propriété intellectuelle, il connaît de nombreuses affaires de propriété intellectuelle en première instance et en appel. Il intervient en outre souvent comme animateur, chercheur ou conférencier lors de conférences et de séminaires dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Avant sa nomination à la Cour, le juge Burley a travaillé comme avocat plaidant pour 5 Wentworth Chambers à Sydney, de 1993 à 2016. Il a été nommé avocat-conseil en 2007. Alors qu'il était au Barreau, le juge Burley a travaillé dans le domaine de la propriété intellectuelle et s'est spécialisé dans les affaires

de brevets, de droits d'auteur, de marques, de dessins et modèles et de renseignements confidentiels. Il a également plaidé dans des affaires portant sur les pratiques commerciales, le droit de la concurrence et de la consommation et le droit administratif. Une grande partie des affaires de brevets dont il s'est occupé concernaient le secteur pharmaceutique, celui des télécommunications, ou d'autres secteurs de haute technologie.

Le juge Burley a obtenu un diplôme en arts et en droit de l'Université de Sydney en 1987, puis une maîtrise de droit de la London School of Economics and Political Science. En 1982, l'Australian Music Examinations Board lui a décerné le titre d'Associate in Music, Australia.



Andrew CHRISTIE

Titulaire de la chaire de droit de la propriété intellectuelle de la faculté de droit de l'université de Melbourne (Australie)

M. Christie est titulaire de la chaire professorale de droit de la propriété intellectuelle de la faculté de droit de l'université de Melbourne depuis 2002. Il enseigne et fait de la recherche dans tous les domaines du droit de la propriété intellectuelle, et a occupé des postes à l'université Duke, à l'université nationale de Singapour, à l'université de Cambridge et à l'université de Toronto.

M. Christie est habilité à exercer la profession d'avocat en Australie et en Angleterre, et a pratiqué le droit de la propriété intellectuelle dans des cabinets de Melbourne et de Londres. Arbitre et médiateur qualifié, il a résolu plus de 300 litiges relatifs à des questions de propriété intellectuelle. M. Christie a fait partie de tous les comités consultatifs et de réforme de la propriété intellectuelle du Gouvernement australien et a souvent conseillé l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle à titre d'expert.

Il est diplômé en sciences et en droit de l'Université de Melbourne et titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Londres et d'un doctorat de l'Université de Cambridge.



Nnamdi DIMGBA

Juge à la Haute Cour fédérale, Abuja (Nigéria)

M. Dimgba est juge à la Haute Cour fédérale d'Abuja depuis 2015, et tranche des litiges commerciaux, notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Le juge Dimgba a été admis au barreau du Nigéria en 1999, et a exercé dans plusieurs cabinets d'avocats et de consultants parmi les plus réputés du Nigéria, dans divers domaines du droit des sociétés, du droit commercial et du droit fiscal. Avant d'être nommé juge, il a été président du comité du droit de la concurrence de la section du droit des affaires (SBL) de l'association du barreau du Nigéria.

Il a été maître de conférences à l'Université de l'Ouest de l'Angleterre (UWE), à Bristol, au Royaume-Uni, et est actuellement chercheur principal invité à l'Université de Reading, au Royaume-Uni.

Le juge Dimgba a reçu sa formation juridique initiale à l'université du Nigéria. Le juge Dimgba a reçu sa formation juridique initiale à l'université du Nigéria.



Souad EL FARHAOUI

Juge et directrice de la formation, Institut supérieur de la magistrature, Rabat (Maroc)

Juge et directrice de la formation, Institut supérieur de la magistrature (Maroc). Avant d'exercer ces fonctions, Mme El Farhaoui a occupé différents postes judiciaires. Elle a été nommée pour la première fois à la magistrature en 1999, en tant que juge du Tribunal de première instance de Kénitra, où elle a siégé tant en matière civile qu'en matière pénale. Elle a ensuite été nommée conseillère à la Cour administrative d'appel de Rabat et conseillère de la Cour de cassation.

En 2012, Mme El Farhaoui a assumé plusieurs fonctions administratives, notamment en tant que présidente d'un registre commerce et du droit commercial international, et en tant que directrice adjointe du Ministère de la justice et des libertés, chargée des affaires civiles. Durant cette période, elle a également siégé dans plusieurs comités spécialisés dans la révision des textes juridiques.

Elle a participé à un grand nombre de réunions internationales sur des sujets tels que les droits de l'homme et l'efficacité de la justice, en France, en République de Corée, en Tunisie et au Royaume-Uni.

Mme El Farhaoui a commencé sa carrière comme avocate et est diplômée en droit privé, droit civil et droit des affaires.



Atef Mohamed Ahmed EL SISI

Juge à la Cour d'appel économique, Le Caire (Égypte)

M. El Sisi a été nommé à la Cour d'appel pour les affaires économiques du Caire en octobre 2021. Ce tribunal est spécialisé dans les affaires économiques civiles et commerciales, y compris les litiges en matière de propriété intellectuelle. Avant cette nomination, M. El Sisi a siégé dans divers tribunaux de première instance et cours d'appel entre 2004 et 2021, et a été procureur au Ministère public entre 1997 et 2004.

Le juge El Sisi a participé à un certain nombre de programmes de formation judiciaire en Égypte et aux États-Unis d'Amérique. Il est membre du comité des droits de propriété intellectuelle au Conseil suprême de la culture.

M. El Sisi a obtenu une licence en droit de la faculté de droit de l'université du Caire en 1997, puis une maîtrise en droit en 1998 et un doctorat en droit international public de la même université. Il est également titulaire d'un certificat professionnel en administration publique de l'Université américaine du Caire.



**Óscar Alberto
ESTRADA CHÁVEZ**

**Juge auprès de la
Chambre spécialisée en
propriété intellectuelle,
Tribunal administratif
fédéral, Mexico (Mexique)**

Le juge Estrada Chávez est membre du Tribunal administratif fédéral depuis 2013, où il siège actuellement à la Chambre spécialisée en propriété intellectuelle.

Avant d'être nommé juge, il a travaillé dans les départements juridiques des ministères de l'éducation publique, des finances et des créances publiques, au bureau du procureur général et au bureau du conseiller juridique du pouvoir exécutif fédéral.

Le juge Estrada Chávez a écrit des essais sur des sujets liés à la philosophie politique et à la philosophie du droit. Il a également été professeur de théorie du droit à l'Universidad Iberoamericana de Mexico.

Il est diplômé en droit de l'Escuela Libre de Derecho, où il a été président du comité exécutif de l'association des anciens élèves. Il est également titulaire d'une maîtrise en droit, avec spécialisation en philosophie, de l'Université nationale autonome du Mexique.



Simon FOTHERGILL

**Juge à la Cour fédérale
du Canada, Ottawa
(Canada)**

L'honorable
Simon Fothergill a été

nommé juge de la Cour fédérale en décembre 2014. La Cour fédérale est une cour nationale de première instance. Elle entend et règle les litiges qui relèvent de la compétence fédérale, y compris les réclamations contre le Gouvernement du Canada, les actions civiles touchant les domaines assujettis à la réglementation fédérale ainsi que les demandes de révision visant les décisions des tribunaux fédéraux.

Avant de se joindre à la Cour fédérale, le juge Fothergill a occupé le poste de sous-secrétaire (Législation et planification parlementaire et de

l'Appareil gouvernemental) et d'avocat au Bureau du Conseil privé, ministère non partisan qui appuie le premier ministre et le Cabinet. Il a assumé différentes fonctions au sein du Ministère de la justice du Canada, y compris celle de sous-procureur général adjoint (Litiges) et de coordonnateur de la Sécurité nationale. Il a pratiqué le droit civil et criminel pendant plus d'une vingtaine d'années à Whitehorse, à Vancouver et à Ottawa.

M. Fothergill est titulaire d'une maîtrise ès arts en philosophie de l'université de St. Andrews (Écosse), ainsi que d'un baccalauréat en droit de la faculté de droit Osgoode Hall (Canada). Il a été nommé conseiller du Roi en 2013.



Klaus GRABINSKI

**Juge à la Cour fédérale
de justice, Karlsruhe
(Allemagne)**

Le juge Grabinski a été
nommé à la Cour fédérale

de justice (Bundesgerichtshof), l'instance suprême en matière civile et pénale en Allemagne, en 2009. Il est membre de la dixième chambre civile (X. Zivilsenat) de la Cour fédérale de justice, qui a notamment compétence pour connaître des litiges en matière de brevets.

M. Grabinski est juge président adjoint de la division depuis 2020. Avant de rejoindre la Cour fédérale de justice, il a occupé un certain nombre de fonctions juridictionnelles, notamment en qualité de juge à la Haute Cour régionale de Düsseldorf et de juge président d'une division chargée des litiges en matière de brevets au Tribunal de district de Düsseldorf. Le juge Grabinski est coauteur d'un commentaire sur la Convention sur le brevet européen (Benkard, Europäische Patentübereinkommen, 3^e édition, 2019) et d'un commentaire sur la loi allemande sur les brevets (Benkard, Patentgesetz, 11^e édition, 2015). Il donne des conférences et participe à des groupes d'experts lors de conférences nationales et internationales sur les questions de propriété intellectuelle.

Le juge Grabinski a été membre de comités consultatifs du Ministère allemand de la justice et de la protection des consommateurs et de la Commission européenne (marché intérieur), et il fait partie d'un groupe d'experts qui conseille le comité préparatoire de la juridiction unifiée du

brevet. Il est également membre externe juridiquement qualifié de la Grande Chambre de recours de l'Office européen des brevets (OEB).



Samuel GRANATA

Juge à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg)

Le juge Granata siège à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg) (Deuxième chambre – recours contre des décisions de l'Office Benelux de la propriété intellectuelle). Il est membre externe de la Grande Chambre de recours de l'Office européen des brevets (OEB) et président de la commission de discipline de l'Institut des mandataires en brevets en Belgique.

Avant d'être nommé juge, il était avocat-conseil, médiateur en propriété intellectuelle et assistant universitaire à l'Université catholique de droit de Louvain (Belgique).

M. Granata est membre du Conseil Benelux de la propriété intellectuelle et membre permanent du Conseil consultatif fédéral belge de la propriété intellectuelle (section propriété industrielle). Il a été membre du Groupe sur le cadre juridique de la juridiction unifiée du brevet (sous-groupe 1 : règlement interne du tribunal et sous-groupe 6 : règles en matière de médiation et d'arbitrage) et est actuellement membre du Groupe d'experts de la Commission européenne sur la concession de licences et l'évaluation des brevets essentiels à des normes.

Il est coauteur de *The Unitary Patent and the Unified Patent Court* (Kluwer International Law) et intervient fréquemment lors d'événements nationaux et internationaux liés à la propriété intellectuelle.



Stephane JACKSON-HAISLEY

Juge à la Cour suprême, Kingston (Jamaïque)

La juge Jackson-Haisley siège à la Cour suprême de Jamaïque depuis 2016. À ce titre, elle statue sur des affaires civiles et

pénales, y compris sur des questions de propriété intellectuelle. Elle est actuellement directrice adjointe de l'Institut de formation judiciaire de la Jamaïque, responsable de la formation de tous les juges. Elle est également membre de l'Institut de formation judiciaire du Commonwealth, après avoir suivi un cours intensif de formation judiciaire.

Avant d'être nommée à la Cour suprême, elle a été magistrat résident (2007-2016), et avait compétence en matière pénale et civile. Elle a également occupé le poste de directrice adjointe par intérim du Ministère public et était responsable des poursuites dans tous les tribunaux de la Jamaïque. Elle a occupé le poste de présidente du comité des règlements des tribunaux de paroisse de 2014 à 2018.

La juge Jackson-Haisley a occupé le poste d'adjointe à la formation à l'école de droit Norman Manley. Elle a été boursière de l'Organisation des États américains à Washington D.C. en 2014 et 2015.

Elle est titulaire d'une licence en droit de l'Université des Antilles, d'un certificat d'éducation juridique de l'école de droit Norman Manley et d'une maîtrise en droit de la faculté de droit de l'université Duke.



Irina KALASHNIKOVA

Juge à la Cour suprême de la République du Kazakhstan, Astana (Kazakhstan)

La juge Kalashnikova siège au tribunal administratif de la Cour suprême du Kazakhstan. Elle a été nommée à la Cour suprême en 2014 et a plus de 25 ans d'expérience en tant que juge. Elle est spécialisée dans le règlement des litiges de propriété intellectuelle.

Avant d'occuper ce poste, la juge Kalashnikova a été juge à la Cour régionale du Kazakhstan du Nord (2008 à 2014), et juge de tribunal de district dans la région du Kazakhstan du Nord (1997 à 2008). Avant sa nomination à la magistrature, elle a travaillé comme avocate.

La juge Kalashnikova a siégé à la Commission républicaine sur la protection des droits de propriété intellectuelle (2015 à 2017) et au groupe de travail interagences sur la mise à jour de la législation en matière de propriété intellectuelle (2017), et a été secrétaire de la Commission de déontologie judiciaire (2015 à 2019). Actuellement, la juge Kalashnikova siège au comité de rédaction du Bulletin de la Cour suprême et au comité des talents des ressources humaines du Conseil suprême de la justice du Kazakhstan.

Mme Kalashnikova donne régulièrement des conférences sur la propriété intellectuelle et d'autres sujets juridiques dans le cadre de cours de perfectionnement professionnel destinés aux juges de l'Académie de justice de la Cour suprême et d'autres institutions. Elle est coauteure d'un manuel méthodologique intitulé, "Aspects de certains types d'affaires de droit civil : Litiges en matière de propriété intellectuelle" (2017) et d'un recueil de recommandations méthodologiques sur la manière d'aborder les affaires judiciaires impliquant des questions de protection de la propriété intellectuelle au Kazakhstan (2020). Elle a également révisé un manuel sur la manière de rédiger des décisions dans les litiges de propriété intellectuelle (2020).

La juge Kalashnikova a reçu de nombreux prix pour sa contribution au développement du système judiciaire au Kazakhstan et en reconnaissance de son professionnalisme en tant que juge.



Paul KIHWELO

Juge à la Cour d'appel de Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)

Le juge Kihwelo siège à la Cour d'appel, la plus haute juridiction de la République-Unie de Tanzanie, depuis mai 2021. Il exerce des fonctions de magistrat depuis 2014. Le juge Kihwelo est également directeur, depuis 2016, de l'Institut d'administration judiciaire (IJA) Lushoto, l'organe de formation et de recherche du système judiciaire de la République-Unie de Tanzanie.

Avant de devenir juge, M. Kihwelo a travaillé pendant 14 ans dans le milieu universitaire, où il a occupé des postes de chargé de cours et de direction, notamment en tant que doyen de la faculté de droit. Il a également exercé le droit à titre privé, et a traité au cours de cette période un certain nombre de litiges de propriété intellectuelle, tout en prenant part à l'élaboration de politiques et à la réforme du droit dans ce domaine.

Le juge Kihwelo a publié de nombreux articles dans des revues locales, régionales et internationales à comité de lecture, ainsi que des chapitres de livres. Il a également été consultant pour un certain nombre d'organisations internationales et divers ministères et organismes gouvernementaux en République-Unie de Tanzanie. Au cours des six dernières années, le juge Kihwelo a mis en œuvre un certain nombre de programmes de formation judiciaire personnalisés pour les juges et les magistrats en République-Unie de Tanzanie et au niveau régional, en tant que formateur judiciaire.

Le juge Kihwelo est titulaire d'une licence de droit, d'un master de droit et d'un doctorat en droit.



LI Jian

Vice-président du tribunal, Division des droits de propriété intellectuelle, Cour populaire suprême, Beijing (Chine)

Le juge Li a été nommé vice-président de la Division des droits de propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême en 2019 (en tant que juge principal). Avant d'occuper ce poste, il était le vice-président du Tribunal de la propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême. Le juge Li a une expérience significative au sein de la Division des droits de propriété intellectuelle de la Cour, ayant également été greffier, juge auxiliaire et président de cette division entre 2000 et 2018. M. Li a été chercheur invité à l'Institut Max Planck pour la propriété intellectuelle ainsi qu'à l'Université de Georgetown, et est professeur à temps partiel à l'Université des sciences politiques et de droit de la Chine orientale. Il a publié de nombreux articles dans

des publications telles que *Jurist* et *Intellectual Property and Technology Law Journal*, entre autres.

M. Li est titulaire d'une licence et d'une maîtrise en droit de la Faculté de droit international de l'Université des sciences politiques et de droit de la Chine orientale, ainsi que d'un doctorat en droit civil de l'Université Renmin.



Richard MEADE

Juge à la Haute Cour de justice d'Angleterre et du Pays de Galles (Division de la chancellerie), Londres (Royaume-Uni)

Le juge Meade a été nommé juge à temps plein à la Haute Cour en septembre 2020 et est juge chargé de la propriété intellectuelle pour l'Angleterre et le Pays de Galles depuis 2021. Il était auparavant juge adjoint de la Haute Cour depuis 2011.

Le juge Meade a été admis au barreau en 1991 et est devenu avocat à la Couronne en 2008. Il a exercé en tant qu'avocat au 8 New Square à Lincoln's Inn, la plus grande chambre spécialisée dans la propriété intellectuelle au Royaume-Uni, jusqu'en 2020. À ce titre, il a plaidé devant la Cour des brevets de la Haute Cour, la Cour d'appel et la Chambre des Lords/Cour suprême dans de nombreuses affaires de brevets, ainsi que devant l'Office européen des brevets à tous les niveaux, y compris la Grande Chambre de recours.

Le juge Meade a étudié le droit au University College d'Oxford.



Maria Rowena MODESTO-SAN PEDRO

Juge associée à la Cour d'appel fiscale, Quezon City (Philippines)

La juge Modesto-San Pedro est juge associée à la Cour d'appel fiscale des Philippines. Auparavant, elle a été juge à un tribunal de première instance commercial et familial aux Philippines.

Elle est également chargée de cours à l'Académie judiciaire philippine et à l'École de droit Ateneo et a donné de nombreuses conférences sur divers sujets aux Philippines et à l'étranger. Elle est actuellement membre du sous-comité des tribunaux de commerce de la Cour suprême, du groupe de travail technique sur les formulaires judiciaires, du groupe de travail technique sur l'admission au barreau et du sous-comité pour la révision des règles de procédure en matière de droits de propriété intellectuelle. Elle a siégé en tant que membre de la sous-commission des règles de procédure en matière de droits de propriété intellectuelle, du groupe de travail technique chargé de rédiger la règle sur les mandats en matière de cybercriminalité et autres émissions, et du groupe de travail thématique pour la Conférence nationale pour la révision des règles de procédure civile et des procès en continu.

Mme San Pedro a reçu le Prix d'excellence judiciaire, décerné par la Society for Judicial Excellence et la Cour suprême des Philippines.



Max Lambert NDÉMA ELONGUÉ

Magistrat, directeur adjoint chargé du contentieux administratif, des litiges financiers et comptables, Ministère de la justice, Yaoundé (Cameroun)

Le juge Ndéma Elongué est directeur adjoint chargé du contentieux administratif, des litiges financiers et comptables, Ministère de la justice.

Avant d'occuper ce poste, il était président du Tribunal de première instance de Yaoundé-Ekounou (Cameroun). Il est également chargé de cours à l'Académie de la propriété intellectuelle Denis Ekani (APIDE) de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), avec plusieurs années d'expérience dans le renforcement des capacités des juges, procureurs et responsables de l'application des lois dans le domaine de la propriété intellectuelle en Afrique centrale et occidentale.

M. Ndéma Elongué est coauteur du Guide du magistrat, un outil d'information sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges publié par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle. Il a suivi plusieurs cours de formation organisés par l'OMPI, l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).



**Kathleen
M. O'MALLEY**

**Ancienne juge à la
Cour d'appel du circuit
fédéral, Washington
(États-Unis
d'Amérique)**

La juge O'Malley a été nommée à la Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique en 2010, et a pris sa retraite en 2022. Avant cette nomination, elle a été juge au tribunal de district des États-Unis d'Amérique pour le district Nord de l'Ohio. Mme O'Malley a été premier substitut du procureur général et cheffe de cabinet du procureur général de l'Ohio Lee Fisher de 1992 à 1994, ainsi que conseillère principale du procureur général Fisher de 1991 à 1992. De 1982 à 1991, elle a été avocate plaidante dans des litiges complexes. En 2019, Mme O'Malley a été inscrite sur la liste des plus éminentes personnalités de tous les temps dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Pendant les 16 années qu'elle a passées au tribunal de district, Mme O'Malley a présidé plus d'une centaine d'affaires de brevets et de marques et a siégé par désignation au tribunal de circuit des États-Unis d'Amérique pour le circuit fédéral. Mme O'Malley est également

formatrice et dispense régulièrement un cours sur les litiges en matière de brevets à la Case Western Reserve University Law School. Elle est membre de la faculté du programme du Berkeley Center for Law & Technology qui forme les juges fédéraux au traitement des affaires de propriété intellectuelle. Mme O'Malley est membre du conseil d'administration de la Sedona Conference, elle assure la liaison judiciaire avec le Local Patent Rules Committee du district Nord de l'Ohio et conseille les organismes nationaux qui publient des traités sur les litiges en matière de brevets. Mme O'Malley a obtenu diplôme de juris doctor à la Case Western Reserve University School of Law, Order of the Coif, où elle a collaboré à la revue Law Review.



**Aidelena PEREIRA
VÉLIZ**

**Juge à la troisième
Haute Cour en matière
de concurrence et de
protection des
consommateurs,
première
circonscription
judiciaire, Panama
(Panama)**

La juge Pereira Véliz est magistrate de la troisième Haute Cour depuis 1997 et possède des connaissances approfondies dans un certain nombre de domaines, dont la propriété intellectuelle. Elle est actuellement première magistrate présidente de la troisième Haute Cour, et présidente de l'Association des magistrats et des juges du Panama.

Mme Pereira Véliz enseigne à l'université de Santa María Antigua et est chercheuse au centre de recherche juridique de l'université de Panama. Auparavant, elle a été conseillère juridique auprès de la présidence, directrice du département des privilèges et immunités au Ministère des affaires étrangères, avocate de la défense commise d'office et juge de circuit au civil.

La juge Pereira Véliz est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle, et a pris la parole lors de plus de 50 événements nationaux et internationaux.

Mme Pereira Véliz est titulaire d'une licence en droit et sciences politiques de l'université de Panama et d'une maîtrise en droit commercial, aérien et spatial de l'université de Californie. Elle a en outre entrepris des études de troisième cycle en droit de la concurrence et de la consommation à l'université Externado de Colombia, et en droit américain à l'université de Georgetown. Elle est membre du chapitre d'honneur Sigma Lambda de l'université de Panama et lauréate d'une bourse Fulbright.



Zane PĒTERSONE

**Juge à la Cour
suprême, Riga
(Lettonie)**

Mme Pētersone fait partie du Département des affaires civiles de la Cour suprême de Lettonie. Depuis le début de sa carrière judiciaire en 2002, elle a acquis de l'expérience à tous les niveaux des tribunaux.

Mme Pētersone est l'auteure de plusieurs publications, et son livre "Civil Remedies for Infringements of Intellectual Property Rights" a été publié en 2013. Elle donne régulièrement des conférences dans différents domaines du droit, y compris le droit de la propriété intellectuelle, et participe à des groupes de rédaction nationaux et internationaux, le plus récent étant le groupe de travail administré par le Ministère de la justice chargé de rédiger la nouvelle loi lettone sur les marques aux fins de la mise en œuvre de la Directive UE 2015/2436. Mme Pētersone représente la Lettonie au sein du Groupement européen des magistrats pour la médiation (GEMME) et de l'Organe de contrôle commun d'Eurojust, ainsi que membre depuis 2017 du Circle of European Trade Mark Judges (CET-J).

Mme Pētersone est titulaire d'un doctorat (Dr. iur.) de l'Université de Lettonie et a participé à de nombreuses formations en Lettonie et à l'étranger, notamment à des recherches sur le droit de la propriété intellectuelle à l'Université d'Oxford.



Aroldo W. QUIROZ MONSALVO

**Président de la Cour
suprême de Colombie,
Bogotá (Colombie)**

M. Quiroz Monsalvo est président de la Cour suprême de Colombie depuis 2022. Il a occupé auparavant le poste de vice-président de la Cour suprême et celui de procureur délégué à la défense de l'enfance, de l'adolescence et de la famille.

Il est professeur de droit à l'université libre de Colombie. Il est fondateur et membre honoraire de l'Association des écoles de droit "AFOCADE", ainsi que fondateur de la Stratégie des municipalités et départements pour l'enfance et l'adolescence (2005) menée par le bureau du procureur général, l'UNICEF et la Fédération nationale des départements.

Il est l'auteur de plusieurs publications dans les domaines du droit civil et du droit de la famille, notamment : "Manual Civil General Tomo I Sujeto de Derecho", "Manual Civil Bienes Tomo II Civiles y Comerciales", "Manual Civil Tomo V Matrimonios Civil y Religioso". Il a reçu plusieurs prix et distinctions pour l'impact social et juridique de son travail.

Le juge Quiroz Monsalvo est diplômé de l'Universidad Autónoma de Colombia et titulaire d'une spécialisation en institutions de droit de la famille et d'une maîtrise en droit de la Universidad Nacional de Colombia.



Dory REILING

Ancienne juge principale au Tribunal de district d'Amsterdam (Pays-Bas)

Mme Dory Reiling a été juge principale du tribunal de district d'Amsterdam jusqu'à sa retraite en 2018. Précédemment spécialiste principale de la réforme judiciaire à la Banque mondiale (2004-2007) et responsable du programme informatique pour le système judiciaire néerlandais, elle a participé activement à la conception et à la mise en place de procédures numériques pour les tribunaux civils des Pays-Bas.

Elle donne régulièrement des conférences sur les technologies de l'information dans les tribunaux et l'intelligence artificielle dans les universités, les académies judiciaires et les écoles de troisième cycle, et fournit des services de conseil en informatique aux systèmes judiciaires du monde entier. Elle a agi à titre d'expert concernant l'avis n° 14 sur la justice et les technologies de l'information du Conseil consultatif de juges européens (CCJE, Conseil de l'Europe). Elle a également contribué à l'élaboration des lignes directrices sur la cyberjustice de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe. Dans le cadre de ses travaux dans le domaine de l'intelligence artificielle, elle a notamment conseillé le Parlement des Pays-Bas sur la place de l'intelligence artificielle dans les tribunaux, réalisé une étude pour Amnesty International sur l'intelligence artificielle et les droits humains et participé à l'élaboration de la Charte éthique de la CEPEJ sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires.



Daniel SEVERINSSON

Juge au Tribunal des brevets et du commerce, Tribunal de district de Stockholm (Suède)

Le juge Severinsson siège au tribunal spécialisé dans les brevets et le commerce, qui traite en première instance toutes les affaires de propriété intellectuelle et de droit de la concurrence en Suède. Il a rejoint le tribunal

en 2016, lors de sa création. Le juge Severinsson préside régulièrement des audiences, et ses domaines de prédilection sont le droit d'auteur, le droit des marques, le droit des brevets et le droit de la concurrence. Il possède également de nombreuses années d'expérience dans le traitement d'affaires civiles, notamment en matière de propriété intellectuelle et de droit de la concurrence, tant au tribunal municipal de Stockholm qu'à la cour d'appel de Svea.

Avant d'être nommé juge, M. Severinsson a travaillé comme secrétaire de la commission des affaires civiles du Parlement suédois, comme conseiller juridique de l'autorité suédoise de la concurrence, où il a plaidé des affaires devant les tribunaux, et comme chargé de cours, principalement en droit pénal et procédural, à l'université de Stockholm.

Il enseigne le droit de la concurrence et le droit de la propriété intellectuelle, tant au Tribunal des brevets et du commerce qu'au niveau international pour un certain nombre d'organisations, telles que le Réseau européen de formation judiciaire. Il intervient aussi régulièrement dans des conférences nationales et internationales sur ces sujets.

Le juge Severinsson a obtenu sa maîtrise en droit à l'université de Stockholm.



Prathiba M. SINGH

Juge à la Haute Cour de New Delhi (Inde)

Mme Singh a été nommée juge permanente de la Haute Cour de Delhi

en 2017. Avant d'être nommée juge, elle était l'une des plus éminentes avocates indiennes en matière de propriété intellectuelle. Elle a été nommée "Senior Advocate" par la Haute Cour de Delhi en 2013.

Mme Singh a été admise au barreau en 1991 et a régulièrement plaidé devant la Cour suprême de l'Inde, la Haute Cour de Delhi, le tribunal de règlement des différends et de recours en matière de télécommunications (TDSAT), la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle (IPAB) et l'Office indien des brevets. Elle s'est vu confier plusieurs autres rôles, dont celui d'Amicus Curiae par la Haute

Cour de Delhi pour rationaliser le fonctionnement du Bureau du droit d'auteur, et dans un comité de haut niveau chargé de rationaliser l'examen des brevets. Elle a également joué un rôle de conseil auprès de plusieurs commissions parlementaires sur les modifications à apporter à la législation relative à la propriété intellectuelle.

Au cours de sa carrière, Mme Singh a reçu de nombreux prix, dont plusieurs prix annuels récompensant le meilleur avocat en propriété intellectuelle, le Prix "Managing IP's Asia Women in Business Law" et le Prix des 30 femmes d'affaires les plus puissantes en Inde en 2018.

Mme Singh est titulaire d'une licence de droit de l'University Law College de Bangalore. Elle est également titulaire d'un master (bourse ODASSS) de l'Université de Cambridge, où la bourse Prathiba M. Singh pour les étudiants en master a été créée en 2013, et où elle fait partie d'un cercle de conseillers pour l'Inde.



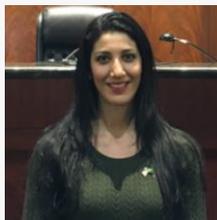
Luis Antonio SOLER PASCUAL

Juge à la Haute Cour provinciale d'Alicante (Espagne)

Le juge Soler Pascual est membre de la Huitième chambre de la Haute Cour provinciale d'Alicante, laquelle remplit les fonctions de tribunal de commerce, de tribunal des marques de l'Union européenne et de tribunal des dessins et modèles communautaires.

M. Soler Pascual a exercé au sein de divers organes judiciaires depuis 1987, notamment en tant qu'inspecteur du Conseil général de la magistrature (1999-2003) et juge spécialisé en droit commercial.

Le juge Soler Pascual est maître de conférences en droit commercial à l'université d'Alicante.



Caroline SOMESOM TAUKE

Juge fédérale, Tribunal fédéral régional de la deuxième région, Rio de Janeiro (Brésil)

Mme Tauke est juge fédérale au Tribunal fédéral régional de la deuxième région de Rio de Janeiro, qui est un tribunal spécialisé en matière de propriété intellectuelle, depuis 2014. Avant sa nomination, la juge Tauke a exercé les fonctions de procureur fédéral et de procureur général.

La juge Tauke est professeur à l'école nationale et à l'école régionale des juges, ainsi que membre des commissions du droit de la propriété intellectuelle et du droit commercial de l'école régionale des juges de Rio de Janeiro.

Mme Tauke est titulaire d'une maîtrise en droit de l'université d'État de Rio de Janeiro. Elle est également chercheuse invitée à la faculté de droit de l'université Columbia et actuellement candidate au doctorat à l'université de Sao Paulo.



Ifa SUDEWI

Vice-présidente du tribunal de grande instance de Pontianak (Indonésie)

La juge Sudewi est la vice-présidente de la Haute Cour de Pontianak et est un juge principal à la chambre des affaires commerciales avec 31 ans d'expérience judiciaire. Elle a commencé sa carrière en 1991 en tant que juge du tribunal de district de Magetan, et est juge de tribunal de commerce depuis 2004, notamment au tribunal de commerce de Jakarta central et au tribunal de commerce de Surabaya, et en tant que vice-présidente du tribunal de commerce de Semarang.

En tant que juge principal, le juge Sudewi est instructrice au centre d'éducation et de formation MARI, ainsi que membre du groupe de travail sur le commerce de la Cour suprême. Elle est active en tant que mentor et examinatrice dans la formation et la certification des syndics et

administrateurs d'insolvabilité en Indonésie.

La juge Sudewi est certifiée en tant que juge en droit commercial, juge des délits de corruption, juge des mineurs et juge de règlement des litiges en matière de relations industrielles, et a suivi divers cours nationaux et internationaux liés à la propriété intellectuelle.

La juge Sudewi a obtenu un diplôme de droit à l'Universitas Sebelas Maret (UNS) de Surakarta et une maîtrise en droit à l'Universitas Gadjah Mada (UGM) de Yogyakarta.



**Ketevan
TSINTSADZE**

**Juge à la Cour
suprême de Géorgie,
Tbilisi (Géorgie)**

La juge Tsintsadze siège à la Cour suprême de Géorgie depuis 2019. En tant que juge de la chambre administrative de la Cour suprême, elle a traité plus de 500 affaires administratives, y compris des affaires administratives concernant des brevets.

Outre cette fonction, la juge Tsintsadze est membre du Conseil supérieur de la justice de Géorgie (depuis 2020), ainsi que membre du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) (depuis 2022), et de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ).

La juge Tsintsadze enseigne également en tant que professeur adjoint à l'Université technique de Géorgie (depuis 2017) et en tant que tuteur certifié des cours en ligne HELP (le programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit).

Auparavant, elle a exercé les fonctions de rédactrice adjointe de la justice et de vice-présidente de la Cour suprême pendant environ neuf ans, ainsi que de chef du bureau de l'inspecteur indépendant pour les juges.

La juge Tsintsadze est titulaire d'une licence en jurisprudence et d'une maîtrise en droit de l'Université technique de Géorgie et est candidate au doctorat à l'Université internationale du Caucase.



TSUNO Michinori

**Juge à la Haute Cour de
la propriété
intellectuelle, Tokyo
(Japon)**

Le juge Tsuno a été nommé à la Haute Cour de la propriété intellectuelle en 2020. Sa carrière judiciaire a débuté au Tribunal de district de Tokyo en 2004. Il a ensuite siégé à la division de Tomakomai du tribunal de la famille/de district de Sapporo, au tribunal de district de Maebashi, au tribunal de grande instance de Sapporo et au tribunal de district de Sapporo, où il a principalement traité des affaires civiles.

Le juge Tsuno possède une vaste expérience, acquise dans diverses affaires civiles et de propriété intellectuelle.

Le juge Tsuno a reçu son diplôme en droit de l'université de Tokyo en 2003. Il a également obtenu une spécialisation de l'Université catholique de Louvain (Belgique) en 2008.



David UNTERHALTER

**Juge par intérim à la Cour constitutionnelle
de Johannesburg (Afrique du Sud)**

Le juge Unterhalter a été nommé juge à la Haute Cour en 2018. Depuis, il a été nommé juge par intérim à la Cour d'appel de la concurrence, de la Cour suprême d'appel et de la Cour constitutionnelle.

Avant d'entrer dans la magistrature, M. Unterhalter a été membre du barreau de Johannesburg de 1990 à 2017, où il était spécialisé en droit de la concurrence (et dans d'autres domaines du règlement), en droit commercial et en droit constitutionnel. Il a été promu conseiller de la Reine en 2002. En 2009, il a été admis au barreau de Londres et nommé avocat-résident à la Monckton Chambers. En sa qualité d'avocat, il a plaidé

devant des cours et des tribunaux en Afrique du Sud, en Afrique australe et au Royaume-Uni.

M. Unterhalter a siégé dans un certain nombre de groupes spéciaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et a été nommé à l'Organe d'appel de l'OMC qu'il a également présidé. Il a également siégé dans différents tribunaux d'arbitrage nationaux et internationaux.

M. Unterhalter est professeur de droit et enseigne à la Faculté de droit de l'Université du Cap; il a également enseigné à l'Université de Witwatersrand et été directeur de l'Institut Mandela.

M. Unterhalter est diplômé du Trinity College de Cambridge, de l'Université de Witwatersrand et du University College d'Oxford.



**Ricardo Guillermo
VINATEA MEDINA**

**Juge à la septième
chambre spécialisée
du contentieux
administratif, Haute
Cour de justice de
Lima (Pérou).**

Le juge Vinatea est un juge de la septième chambre spécialisée dans les procédures administratives de la Cour suprême de Lima. Au cours de ses 37 années d'expérience, il a occupé plusieurs postes dans le domaine judiciaire. M. Vinatea représente également le pouvoir judiciaire au sein de la Commission de lutte contre la criminalité douanière et le piratage, il coordonne un accord de coopération entre le pouvoir judiciaire péruvien et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et coordonne un groupe de travail pour la formation des juges en matière de propriété intellectuelle, de concurrence et de droits des consommateurs.

M. Vinatea enseigne le droit constitutionnel, le contentieux et la propriété intellectuelle à l'Académie judiciaire du Pérou. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Proposals for the Legal Protection of Traditional Knowledge within the Framework of the Peru-U.S. Free Trade Agreement*, ainsi que de plusieurs articles.

M. Vinatea est titulaire d'un doctorat en droit

public de l'Université de Jaén (Espagne), d'une maîtrise en droit civil et commercial (Université nationale de l'Amazonie péruvienne) et en protection judiciaire des droits (Université de Jaén) et d'une formation d'avocat de l'Université nationale de San Marcos au Pérou. Il a également reçu des doctorats honorifiques de l'Université nationale de l'Amazonie péruvienne, de l'Université scientifique du Pérou et de l'École européenne de management de Tenerife (Espagne).



YAN Jing

**Juge à la Division des
droits de propriété
intellectuelle, Cour
populaire suprême de
Chine, Beijing (Chine)**

Mme Yan occupe le poste de juge présidente de la Division des droits de propriété intellectuelle de la Cour populaire suprême depuis 2019. Elle était auparavant juge président de la Cour du sixième circuit (Xi'an) de la Cour populaire suprême, et cela jusqu'en 2016. Elle a également été juge à la Haute Cour populaire de la province du Yunnan (1996-2016), au Tribunal de dépôt des affaires, au Second Tribunal de dépôt des affaires et au Tribunal de l'environnement et des ressources.

La juge Yan a traité un grand nombre d'affaires administratives et civiles portant sur des questions de marques, de concurrence déloyale, de brevets et de droit d'auteur, et a exploré en profondeur les questions difficiles que posent actuellement les pratiques procédurales dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Au cours de ses plus de 20 ans d'expérience judiciaire, la juge Yan a mené des recherches approfondies dans divers domaines juridiques tels que le droit des contrats, le droit de la responsabilité délictuelle, les droits de propriété intellectuelle et la procédure civile. Elle a publié de nombreux articles dans des revues juridiques faisant autorité, et a participé à la révision et à la rédaction de plus de 10 ouvrages sur la théorie et la pratique du droit.

La juge Yan est titulaire d'une licence en droit de l'Université de sciences politiques et de droit de l'Est de la Chine, d'une maîtrise en droit civil et commercial de l'Université de sciences politiques et de droit du Sud-Ouest et d'un doctorat en droit de l'Université Renmin de Chine. Elle a également participé à des échanges dans le domaine judiciaire en Italie et en France.

Le juge Yılmaztekin a étudié le droit à l'université d'Ankara et est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires internationales et d'un doctorat en droit de la propriété intellectuelle de l'université d'Exeter, au Royaume-Uni.



**Hasan Kadir
YILMAZTEKIN**

Juge, chef et professeur associé en matière de droit de la propriété intellectuelle au département des affaires étrangères, Académie de Justice de Türkiye, Ankara (Türkiye)

Le juge Yılmaztekin est actuellement chef du département des relations étrangères à l'Académie de la justice de Türkiye. Il a d'abord été nommé juge candidat au tribunal d'Adana en 2004. Après avoir terminé son stage, il a commencé à travailler comme juge au palais de justice de Şavşat en 2006. Il a ensuite été juge de première instance aux tribunaux de Düziçi (2008-2011) et de Manavgat (2012-2013).

Le juge Yılmaztekin a également travaillé comme juge rapporteur à la Direction générale des lois (2013-2017) et comme chef de service à la Direction générale des relations extérieures et de l'Union européenne du Ministère de la Justice (2017-2019).

Depuis 2022, le juge Yılmaztekin enseigne également en tant que maître de conférences de droit de la propriété intellectuelle. Il est auteur de la monographie intitulée "Authorship of Artificial Intelligence" et coauteur du livre "Civil Mediation and IP Disputes". Sa monographie "Artificial Intelligence, Design Law and Fashion" sera publiée par Routledge cet automne. Il est responsable d'un module du programme de maîtrise en propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara (Türkiye).



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20 (Suisse)

Tél. : +41 22 338 91 11
Tlcp. : +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
<https://www.wipo.int/about-wipo/fr/offices>